

CHÂSSIS VISIOTECH 30

EI30

Châssis vitré horizontal



EI30 - CSTB RS15-084



● Plans CV.04 et 06

Attention lors de la manipulation des vitrages ! En cas de problèmes rencontrés au moment de la livraison (débris de verre ...), signaler impérativement les réserves sur le bon de livraison. Dans le cas contraire, si aucune réserve n'apparaît sur le bon de livraison, toute réclamation faite a posteriori ne pourra être prise en compte.

OSSATURE	Bois massif ou reconstitué de densité minimale 510 kg/m ³	Section minimale : 68x56	Feuillure maximale : 44 x 15
VITRAGE	Vitrage PYROBEL 16 ou 16 EG (classement 2B2 - PYR 16 - ou IBI - PYR 16 EG - comportement en cas de bris) à parclochage bois avec étanchéité au niveau de la jonction vitrage/parclose (clair de vitrage : 1338x2638 pour châssis 1450x2750 - plan CV.04 -). Possibilité d'ajouter un montant intermédiaire au châssis (plan CV.06). Pour information, les caractéristiques techniques des vitrages sont les suivantes : PYROBEL 16 : épaisseur : 17,3mm ; poids : 40 kg/m ² ; performance acoustique : 39 (-1 ; -3)dB ; PYROBEL 16 EG : épaisseur : 21,1mm ; poids : 48 kg/m ² ; performance acoustique : 39 (-1 ; -3)dB		
ASSEMBLAGE	Châssis livré monté selon dimensions (nous consulter) et pouvant être assemblé à l'ossature d'un autre châssis bois ou à l'hubrisserie bois d'un bloc-porte* à plat contre plat ou par l'intermédiaire d'une languette bois ou de médium Montage du châssis suivant notice de pose RD_NM_CV_A L'épaisseur des bâtis des châssis doit correspondre à l'épaisseur minimale des hubrisseries bois des bloc-portes.		
CLOISONS	Maçonnerie traditionnelle, murs banchés ou cloisons plaques de plâtre de type 98/48, 98/62		

DIMENSIONS MAXIMALES AUTORISÉES

OPTIONS	OPTION A		OPTION B		OPTION C	
HORSTOUT	1450x2750					
VITRAGE	1358x2660					
CLAIR DE VITRAGE	1338x2638					

Dans le cas de châssis dans une paroi légère, les dimensions maximum des impostes et allèges en plaques de plâtre sont les suivantes:

- cloison 98/48 de hauteur maximum 3400 (h max imposte 500 et h max allège 1000)
- cloison 98/48 de hauteur maximum 3800 (h max imposte 1000 et h max allège 1000)*
- cloison 98/62 de hauteur maximum 3400 (h max imposte 1000 et h max allège 1000)

*A noter: la hauteur maximum d'un ensemble de châssis vitrés est de 3400.



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR: VANTAIL UNIQUEMENT
 * Informations sur le niveau d'émission de composés organiques volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CERTIFICATION PEFC OU FSC®
 Polytech propose sur demande des blocs-portes certifiés PEFC ou FSC®. Nous consulter.

Fiche : C3.04	Application : 19/01/2015
Version : 2.1	Mise à jour : 28/08/2019

Equipements		Annexe
RAINURES DECORATIVES	Rainure tapée ou joint creux sur montants et traverse d'hubriserie bois. Nous consulter concernant la compatibilité des rainures avec les équipements souhaités.	Ax.75 [V1.0]